

Philosophie

Numéro d'inventaire : 2025.0.519

Auteur(s) : Henry Taudière

Type de document : travail d'élève

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1876-1877

Inscriptions :

- initiale : Par reliure à plaque "Ecole libre Saint Joseph SJ Poitiers"(recto)

Matériau(x) et technique(s) : papier vélin | plume de métal

Description : Couverture cartonnée recouverte d'un tissu enduit noir avec ornementation dorée. Reliure cousue. Tranches rouges. Gardes vertes. Réglure à petits carreaux 4 x 4 mm sans marge apparente.

Mesures : Hauteur : 18,5 cm ; Largeur : 14,5 cm

Notes : Il s'agit du cahier de Philosophie de l'élève Henry Taudière, scolarisé au collège Saint-Joseph de Poitiers, probablement en Terminale durant l'année 1876 à 1877. L'auteur a stipulé "Cours du Révérend Père Leclen".

Contenu Histoire de la philosophie Avant-propos 1ère période : Philosophie avant JC 1ère Partie Philosophie orientale : Les Hébreux, Les Chaldéens, Les Chinois, Les Perses, Les Egyptiens, Les Indiens 2e Partie Philosophie grecque : Avant Socrate (600-490 av JC), Du temps de Socrate (490-322 av JC), Après Socrate (322 av JC jusqu'à JC) Appendice Philosophie Gréco-Romaine 2e période : Philosophie après JC 1ère partie : Depuis JC jusqu'à l'invasion des barbares : Ecole d'Alexandrie, Ecole chrétienne, Enseignement des Pères des écoles grecque et latine 2e partie De l'invasion des barbares à la chute de Constantinople 3e partie Philosophie moderne : Philosophie de la Renaissance, Philosophie du 17e siècle, Philosophie du 18e siècle et du 19e siècle

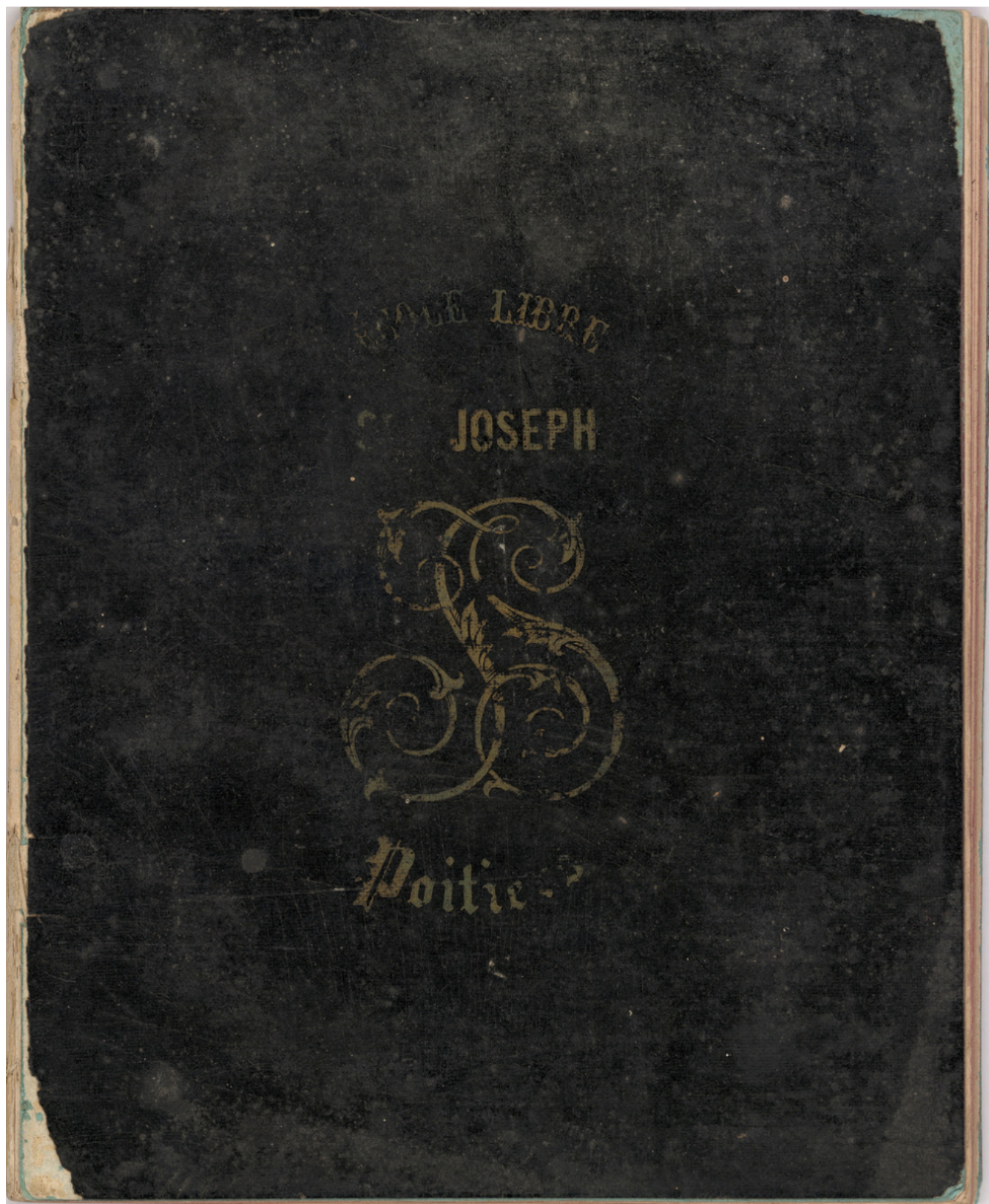
Mots-clés : Philosophie, psychologie, sociologie

Lieu(x) de création : Poitiers

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 80 p. dont 62 p. manuscrites

Objets associés : 2025.0.518



Histoire de la Philosophie

Année 1876-1877

Henry Baetere

Cours du R^overain Père dechr

[illegible][illegible][illegible][illegible]

parent-works immovably in signification—

[illegible]

Le substitution est une espèce d'usufruit qui se transfère à l'héritier de la chose, le substitué. Mais, le substitué, si par son in-
capacité légale, il n'est pas en mesure de succéder, ou s'il est mort avant d'avoir pu exercer son droit, le substitué
il est propre, elle est substituée, si elle est à la place d'un autre, elle est substituée. Les choses qui sont substituées
sont les choses qui sont substituées, et les choses qui sont substituées, et les choses qui sont substituées, et les choses qui sont substituées.
ne peut avoir lieu, car le substitué n'est pas en mesure de succéder, et le substitué n'est pas en mesure de succéder, et le substitué n'est pas en mesure de succéder.
la substitution est une espèce d'usufruit qui se transfère à l'héritier de la chose, le substitué. Mais, le substitué, si par son in-

[illegible][illegible]